

DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 31 MARS 2025

L’an deux mille vingt-cinq, le 31 mars, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s’est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, FORESTIER ADRIEN, GALL ALEXIA, LESPERON DOMINIQUE, RIVIERE BAPTISTE, SPANGENBERGER GREGORY, HUCKERT KATIA, HUCK BRIGITTE, ERATH DIDIER, OSSWALD NICOLE, FUNFROCK PHILIPPE

Ont donné pouvoir : GANGLOFF HENRI-PIERRE a donné pouvoir à HIGI CHRISTIANE, CAGNINA MARC a donné pouvoir à GALL ALEXIA, HEITZ PATRICIA a donné pouvoir à RIVIERE BAPTISTE, WURTZ YVES a donné pouvoir à OSSWALD NICOLE.

Absente : HILSEBEIN SARAH

Secrétaire de séance : ERATH DIDIER

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 19 / Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14 / Nombre de votants : 18

Date de la convocation : 26 mars 2025

DM 19/2025 – VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2025 – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Lors de sa séance du 8 avril 2024, le conseil municipal décidait de revoir le tarif d’occupation du domaine public dans la mesure où ces derniers n’avaient pas évolué depuis le 12 septembre 2016.

Les tarifs votés lors de la séance du 8 avril 2024 étant pertinents, Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs en vigueur en 2024 pour l’année 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité soit 18 voix Pour décide de :

- Ne pas augmenter les tarifs d’occupation du domaine public pour l’année 2025, donc de garder les tarifs 2024 déjà en vigueur.

Pour extrait conforme, le 1^{er} avril 2025

Le Maire, Alexandre LORENTZ



Mairie de Mittelhausbergen
Bas-Rhin